



groupe scolaire  
**JAVOUHEY**  
— RIVE-DROITE —

# INFORMATIONS FINANCIERES

## 2020-2021

### Contribution des familles

• **Classes de Maternelle - Primaire** (Javouhey & Notre Dame de Kerbonne) :  
31 € / mois pendant 10 mois

• **Classes de Collège** (Javouhey & Notre Dame de Kerbonne) :  
57 € / mois pendant 10 mois

• **Classes de Lycée Général, Technologique & Professionnel** (Javouhey) :  
68,50 € / mois pendant 10 mois

• **Classes d'Enseignement Supérieur** (Sup' Javouhey) :  
105,50 € / mois pendant 10 mois

> Réduction : une réduction de 50 % de la contribution des familles est accordée à partir du 3ème enfant scolarisé dans le groupe scolaire.

### Forfait Artistique et Culturel (lycée et enseignement supérieur)

Afin d'éviter des facturations supplémentaires en cours d'année, pour les classes de lycée et enseignement supérieur un forfait Artistique et Culturel mensuel de 2,50 € est prélevé pendant 10 mois.

Ce forfait permet le financement des sorties culturelles (visites de musées, d'expositions, festival du film court...) ou visites d'entreprises.

Sont en revanche exclus les frais éventuels de participation aux voyages scolaires ainsi que les frais d'inscription aux enseignements optionnels tels que le brevet d'initiation à l'aéronautique, l'option chinois ou la préparation aux études médicales.

### Garderie maternelle-primaire

- Forfait mensuel (matin ou soir) : 29,50 €
- Ticket 1/2 heure : 1.50 €

### Enseignements optionnels

#### • Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

Ouvert aux élèves de seconde, cet enseignement est facturé 70 € pour l'année. La participation demandée couvre les frais engagés pour les sorties (vol d'initiation, visites).

#### • Option Chinois

Proposée aux élèves de seconde, l'inscription à cet enseignement optionnel est de 60 € pour l'année.

#### • Préparation aux études médicales

Proposée aux élèves de terminale, l'inscription à cet enseignement optionnel est de 50 € pour l'année.

#### • Préparation Sciences Politiques

Proposée aux élèves de terminale, l'inscription à cet enseignement optionnel est gratuite.

## Modalités pratiques

---

Vous pouvez choisir entre deux modes de paiement pour le règlement de la contribution des familles :

- Le prélèvement automatique : le 05 de chaque mois sur 10 mois, d'octobre à juillet. Les imprimés de prélèvement vous sont expédiés avec la circulaire de rentrée au mois de juillet.

Nous vous conseillons ce mode de paiement gratuit qui vous permet de connaître à l'avance votre échéancier mensuel et vous fait gagner du temps.

- Le règlement par chèque : à réception de la facture trimestrielle (novembre, février et mai).

## Bourses - Aides

---

Pour l'année 2020-2021, les dossiers de bourses sont à retirer au secrétariat des collèges et lycées d'origine au deuxième trimestre. Pour l'enseignement supérieur, les dossiers sont à retirer auprès du CROUS.

Nos tarifs sont calculés au plus juste. Néanmoins, en cas de difficultés financières, chaque situation pourra faire l'objet d'un échange au travers d'un rendez-vous avec le directeur du groupe scolaire.

## Classe de BTS

---

La détention d'un ordinateur portable est obligatoire pour être au plus proche des exigences professionnelles et pour une bonne conduite des projets de groupe.

Deux activités obligatoires en 2ème année de BTS Communication : un voyage culturel (montant estimé à 350€, ce montant est susceptible d'être réduit par des actions commerciales menées par les étudiants) et un projet audiovisuel (180€)

## Livres / Fichiers d'activités

---

- **Pour les classes de collège**, lycée et d'enseignement supérieur : les manuels scolaires et fichiers d'activités sont distribués gratuitement à la rentrée. Un chèque de caution de 60 € est demandé lors de l'inscription, et ne sera pas encaissé. Il sera rendu au moment de la restitution des manuels.

## Sections sportives

---

- Club Badminton : 130 €
- Basket : 20 €
- Tennis de table : 60 €
- Escalade : 130 €

## Association sportive

---

Les élèves des collèges et lycées peuvent adhérer à titre gratuit à l'association sportive :

- **Boxe française**
- **Danse**
- **Badminton**
- **Basket**
- **Futsal**
- **Crossfit**

## Assurance

---

L'établissement a souscrit une assurance collective auprès de la Mutuelle Saint Christophe. De ce fait, l'élève bénéficie automatiquement 24h/24h d'une assurance «individuelle-accidents» s'il est victime d'un accident sans responsable identifié, ainsi qu'une assistance en cours de voyage scolaire.

Cette assurance n'est pas nominative. Elle ne remplace pas l'assurance responsabilité civile obligatoire par le chef de famille. Elle ne couvre pas les dommages causés à autrui.

## Restauration

---

### Maternelles, Primaires (Javouhey & Notre Dame de Kerbonne)

- Prix du repas : 3,80 €
- Moyen de paiement
- > Ecole Javouhey : Les frais de restauration sont prélevés sur la facture de scolarité pour les familles ayant choisi ce mode de règlement ou feront l'objet d'une facture mensuelle pour les paiements par chèque.
- > Ecole Notre Dame de Kerbonne : les familles sont invitées à acheter des tickets au secrétariat des collèges.

### Collèges (Javouhey & Notre Dame de Kerbonne)

- Prix du repas : 5,35 €
- > Collège Javouhey : Les frais de restauration sont prélevés sur la facture de scolarité pour les familles ayant choisi ce mode de règlement ou feront l'objet d'une facture mensuelle pour les paiements par chèque.
- > Collège Notre Dame de Kerbonne : les familles sont invitées à acheter des tickets au secrétariat des collèges.

### Lycée et Enseignement supérieur (Javouhey & Sup' Javouhey)

A la rentrée, chaque élève reçoit une carte de lycéen ou d'étudiant qui lui est personnelle. Les élèves sont ensuite libres de recharger leur carte par chèque ou espèces et l'utiliser selon leur préférence (self ou cafétéria).

- Exemple de tarifs de restauration
- Formule petit déjeuner : 1,80 €
- Self - Repas complet : 5,35 €
- Self - Plat chaud : 3,70 €
- Cafétéria - Sandwich parisien : 2,80 €
- Cafétéria - Formule sandwich + boisson + dessert : 3,50 €
- Cafétéria - Pasta Box : 3,00 €